

Paris, le 2 octobre 2020

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie poursuit son plaidoyer en faveur de l'usage du français dans les instances internationales

En réaction au discours sur l'état de l'Union prononcé essentiellement en anglais le 16 septembre dernier par Mme Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, le Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Jacques Krabal, avec l'appui de Jean-Charles Luperto, Chargé de mission Europe de l'APF (député du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles), lui a adressé un courrier lui faisant part de sa « préoccupation » quant au déséquilibre linguistique au sein des institutions européennes.

Dans cette lettre, MM. Krabal et Luperto ont tenu à rappeler que l'APF avait pour mission de valoriser l'usage de la langue française et la promotion du multilinguisme. Par ailleurs, ils ont évoqué le rapport de l'APF, adopté en novembre 2019, portant sur la place du français dans les institutions européennes, dans lequel figure une série de recommandations visant à sensibiliser les pays membres de notre Assemblée également membres de l'Union européenne (UE) sur l'importance du français et du multilinguisme dans les institutions européennes.

« Le choix de la langue n'est pas anodin. Elle définit notre rapport au monde et aux concepts. Le français, langue officielle de l'UE depuis 1958, ne saurait être niée en faveur d'un monde uniformisé à la sonorité unique. La mobilisation de l'APF pour encourager l'usage du français et le multilinguisme en général contribue à garantir la diversité et la pluralité au sein d'institutions internationales comme l'UE. Il est essentiel que les populations entendent résonner leur langue et que les pays présents au sein de ces institutions soient à égalité » souligne le Secrétaire général parlementaire.

L'APF devrait dépêcher prochainement une délégation de parlementaires à Bruxelles pour faire état des manquements à l'égard du strict respect de la diversité linguistique au sein de l'UE.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.